



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 11/06/2021
Reçu en préfecture le 11/06/2021
Affiché le **11 JUIN 2021**
ID : 039-283900017-20210603-C2021_14-DE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 3 juin 2021**

Membres en exercice : 22
Présents : 19
Procurations : 1
Nombre de votants : 20
Votes pour : 20
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
04/05/2021

Délibération n° C 2021- 14

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin, à dix heures, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Jean-Charles GROSDIDIER, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT, Laurent PETIT.

Suppléants : Messieurs Jean FRANCHI, Jean-Luc LEGRAND, Serge MARTINS, Christophe MATHEZ.

Excusés : Mesdames, Sandrine MARION, Hélène PELISSARD, Chantal TORCK; Messieurs Franck DAVID, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Jean-François GAILLARD, Stéphane LAMBERGER.

Procuration : Monsieur Jean-François DEMARCHI à Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Alain SCHMITT.

Membres élus à voix consultative

Madame Sandrine BACZYK ; Messieurs le Lieutenant hors-classe Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Lionel QUAND ; Madame Nadia WAUQUIER et Monsieur l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département), Noémie ROUFFIAC (Adjointe au Chef de Groupement Ressources Humaines et Formation, Cheffe du Service du Personnel); Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration en vigueur, adopté par délibération n° C 2020-31 du 13 novembre 2020 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021 a été envoyé courant mai 2021 aux membres titulaires et suppléants du CASDIS.

Si ce document n'appelle pas d'observations il nous est demandé de bien vouloir l'adopter.

DECISION N° C 2021-14 DU 3 JUIN 2021

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la séance du 16 mars 2021.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 11 JUIN 2021
Affiché le 11 JUIN 2021
Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT